



EDR FUND BOND ALLOCATION A-EUR / B-EUR

EdR Fund Bond Allocation A-EUR / B-EUR

SICAV ALLOCATION OBLIGATAIRE

EDMOND DE ROTHSCHILD ASSET MANAGEMENT

ALLOCATION D'ACTIFS ET DETTES SOUVERAINES

Notation MORNINGSTAR™ au 31/05/2017 dans la catégorie Obligations EUR Flexibles : ★★★

Actif net global : 1 101,43 M.EUR

INFORMATIONS SUR LA GESTION

Orientation de gestion

L'objectif du Compartiment est de fournir une performance annualisée supérieure à l'Indice composé à 50 % de l'Indice Barclays Capital Euro Aggregate Corporate Total Return et à 50 % de l'Indice Barclays Capital Euro Aggregate Treasury Total Return au cours de la période d'investissement.

Commentaire du mois

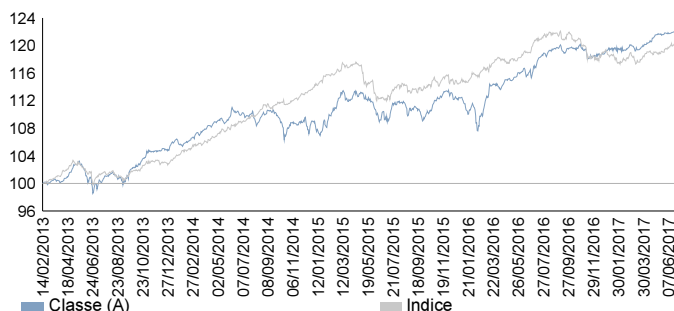
Alors que la réunion de la BCE de début de mois a légèrement soutenu les taux avec des déclarations soulignant une inflation européenne encore en-deçà de son objectif et soutenant une diminution des achats du QE plus progressive que celle anticipée par le marché, les discours de Mario Draghi en fin de mois sur les forces reflationnistes qui se sont substituées aux forces déflationnistes, ont totalement retourné cette tendance. Cette inversion a également été soutenue par la Banque d'Angleterre où le maintien des taux à leur niveau a été décidé à 5 voix contre 3 pour un relèvement. Mark Carney, pourtant en faveur du maintien, a par la suite évoqué un possible relèvement si l'investissement des entreprises devait repartir. La Fed n'a par contre surpris personne avec son relèvement de taux de 25bp comme avec les détails qu'elle a donnés sur les modalités de la diminution de ses programmes de rachats. Les taux allemands, britanniques et américains à 10 ans sont ainsi remontés respectivement de 15, 21 et 9bp sur le mois. Dans ce contexte, les taux à haut rendement ont bien tenu.

Les taux périphériques ont été soutenus par la perspective d'un QE plus important que prévu, notamment l'Italie, avec un resserrement de taux de 3bp à 10 ans sur le mois, qui a souffert en début de mois d'une possible anticipation des élections législatives, finalement écartée, et qui a ensuite bénéficié, comme le secteur financier en général, de la vision positive donnée au soutien apporté par l'état à la recapitalisation de Veneto Banca et de Banco Popolare di Vicenza. Les taux grecs se sont nettement resserrés, de plus de 200bp à 5 ans sur le mois, grâce à l'accord trouvé avec la troïka sur le déblocage de la dernière tranche d'aide.

PERFORMANCES

Indicateur de référence (Indice) : 50% Barclays Capital Euro Aggregate Corporate Total Return Index (EUR) + 50% Barclays Capital Euro Aggregate Treasuries Total Return Index (EUR)

Graphique de performances nettes (du 14/02/13 au 30/06/17)



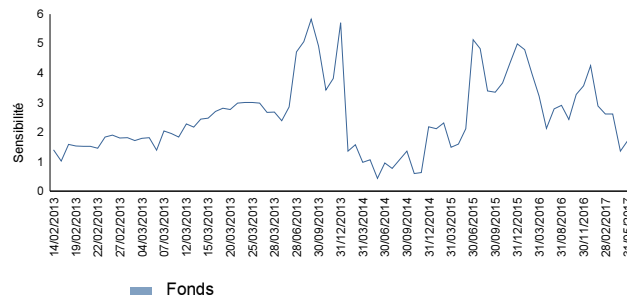
La date de début de performance de ce graphique correspond à la date de mise en place de la nouvelle stratégie de gestion en vigueur actuellement.

Performances cumulées (Nettes de frais) (Périodes glissantes)

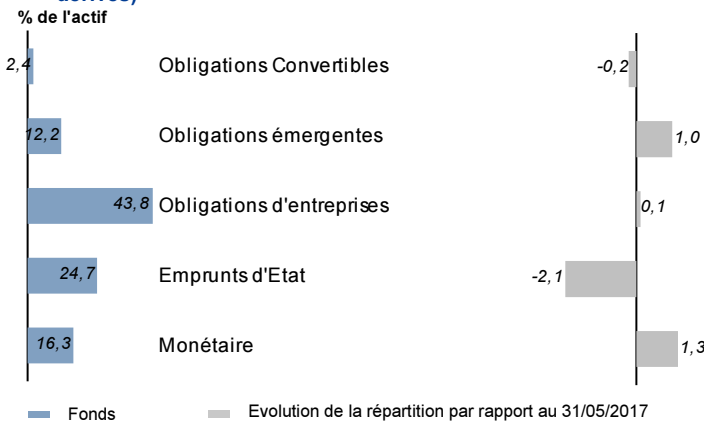
	Classe (A)	Indice de référence
1 mois	0,00	-0,55
3 mois	1,41	0,44
6 mois	2,10	-0,18
YTD	2,10	-0,18
1 an	4,70	-1,03
2 ans	11,44	5,91
3 ans	10,79	9,15
5 ans	27,05	26,65
10 ans	33,15	48,87
Depuis le 14/02/2013	4,59	4,04
Depuis création	44,59	59,45

PORTEFEUILLE

Evolution de la sensibilité (du 14/02/13 au 30/06/17)



Répartition par principaux segments obligataires (hors dérivés)*



* Répartitions réalisées après décomposition des OPC sous-jacents du groupe Edmond de Rothschild.

Performances nettes

	Janv.	Févr.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Annuel
2013	-0,30	0,47	-0,04	2,10	0,08	-2,33	1,23	-0,17	1,32	1,91	0,51	0,09	4,90
2014	0,75	1,01	1,12	1,06	0,20	0,59	0,49	-0,42	-0,04	-0,97	-0,03	0,03	3,84
2015	-0,57	3,48	0,16	0,83	-1,18	-2,26	2,37	-0,82	-1,58	2,55	1,20	-0,81	3,23
2016	-0,87	-0,38	2,87	0,83	0,80	0,21	2,24	0,68	-0,02	-0,03	-0,88	0,54	6,09
2017	0,13	0,58	-0,03	1,03	0,37	0,00							

Données actuarielles moyennes (moyennes pondérées)

Taux actuariel (1)	Spread	Maturité (2)	Duration	Sensi. Taux	Notation (2/3)	Coupon
3,31	171,14	6,26	2,52	2,54	BBB-	3,76

(1) Moins bon des deux taux actuariels (Taux actuariel au call, taux actuariel à la maturité)

(2) Analyses calculées hors dérivés sur pénultième des instruments de taux

(3) Calcul hors valeurs non notées - Source notations : Second best (S&P, Moody's, Fitch) notation Long Terme



EDR FUND BOND ALLOCATION A-EUR / B-EUR

EdR Fund Bond Allocation A-EUR / B-EUR

SICAV ALLOCATION OBLIGATAIRE

EDMOND DE ROTHSCHILD ASSET MANAGEMENT

ALLOCATION D'ACTIFS ET DETTES SOUVERAINES

Notation MORNINGSTAR™ au 31/05/2017 dans la catégorie Obligations EUR Flexibles : ★★★

Actif net global : 1 101,43 M.EUR

STATISTIQUES & ANALYSE DES PERFORMANCES

Statistiques (Périodes glissantes)

	Volatilité		Tracking error		Ratio de Sharpe	
	52 semaines	3 ans	52 semaines	3 ans	52 semaines	3 ans
Classe (A)	1,98	4,30	2,55	4,09	2,27	0,85
Indice	3,00	3,50	-	-	-0,30	0,90

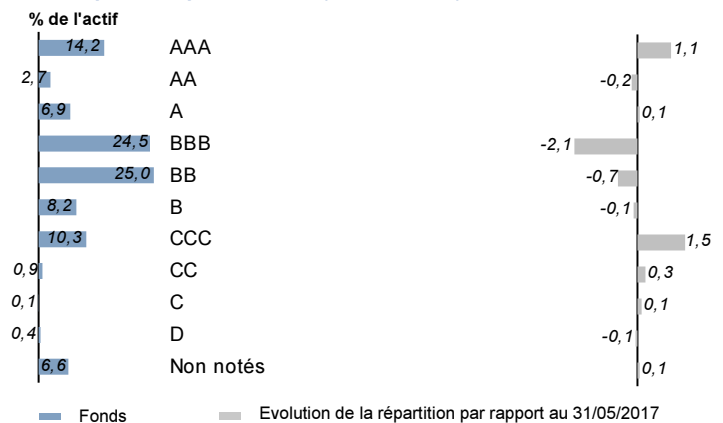
Analyse des performances

	Depuis le 30/12/2004 (perf. mens.)	
	Classe (A)	Indice de référence
% de performances positives	66,89	78,81
Rendement maximum	3,48	3,27
Rendement minimum	-3,81	-2,74
Maximum drawdown	-12,01	-
Délai de recouvrement	204 jour(s)	-

Contribution à la sensibilité par maturité et par devise

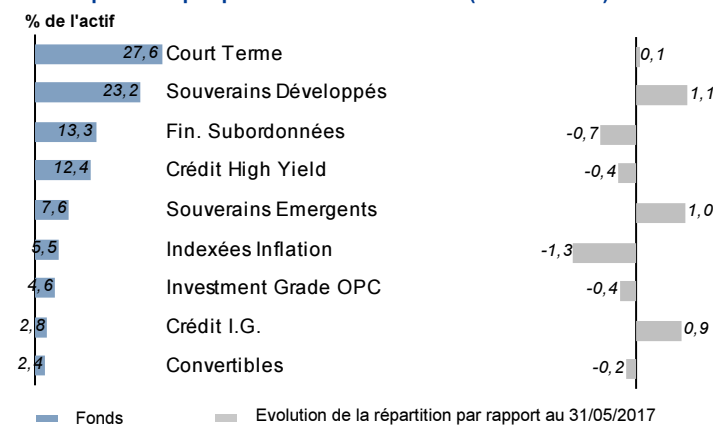
Devise/Maturité	0 - 3 ans	3 - 5 ans	5 - 10 ans	> 10 ans	Total
EUR	0,40	0,52	0,53	0,45	1,89
USD	-0,74	0,97	-0,11	0,09	0,21
Autres	0,42	0,25	-0,24	0,01	0,44
Total	0,08	1,74	0,18	0,55	2,54

Répartition par notation (hors dérivés)*



* Répartitions réalisées après décomposition des OPC sous-jacents du groupe Edmond de Rothschild. Source notations : Second best (S&P, Moody's, Fitch) notation Long Terme

Répartition par poche d'investissement (hors dérivés)*



* Répartitions réalisées après décomposition des OPC sous-jacents du groupe Edmond de Rothschild.

Répartition géographique (hors dérivés)*



* Répartitions réalisées après décomposition des OPC sous-jacents du groupe Edmond de Rothschild.

Principaux émetteurs Investment Grade (hors actifs monétaires) (notation >= BBB-)

Émetteur	% Actif net
FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY	4,3
REPUBLIC OF ITALY	4,3
UNITED MEXICAN STATES	3,1
RESEAU FERRE DE FRANCE	1,2
FRENCH REPUBLIC	0,5
Total	13,4

Principaux émetteurs High Yield (hors actifs monétaires) (notation < BBB-)

Émetteur	% Actif net
PORTUGUESE REPUBLIC	5,8
HELLENIC REPUBLIC	4,4
REPUBLIC OF TURKEY	2,0
REPUBLIC OF CYPRUS	1,7
AUTONOMOUS COMMUNITY OF CATALONIA	1,5
Total	15,3



EDR FUND BOND ALLOCATION A-EUR / B-EUR

EdR Fund Bond Allocation A-EUR / B-EUR

SICAV ALLOCATION OBLIGATAIRE

EDMOND DE ROTHSCHILD ASSET MANAGEMENT

ALLOCATION D'ACTIFS ET DETTES SOUVERAINES

Notation MORNINGSTAR™ au 31/05/2017 dans la catégorie Obligations EUR Flexibles : ★★★

Actif net global : 1 101,43 M.EUR

CARACTÉRISTIQUES DU FONDS

Informations par part

	Part Ae	Part Be
Valeur liquidative (EUR) :	216,88	147,42
Date de création de la classe (D) :	17/11/2016	17/11/2016
Code ISIN :	LU1161527038	LU1161526907
Code Bloomberg :	EDRBAAE LX	EDRBABE LX
Code Lipper :	68392717	68392720
Code Telekurs :	26434400	26434389
Affectation des résultats :	Capitalisation	Distribution
Dernier coupon :	-	7,60 le 02/11/2016

Gérants

Guillaume RIGEADE, Eliezer BEN ZIMRA, Raphaël CHEMLA

(D) Pour votre information, suite à la modification de changement de nature juridique de cet OPC n'ayant aucun impact sur l'orientation du fonds et suite à la préservation de l'historique de performance, la date de création du fonds et/ou de la classe peuvent être postérieures à la date de début d'historique de performance

Informations sur le fonds

Information générale

Date de création du compartiment : 17/11/2016

Domicile du fonds : Luxembourg

Horizon de placement recommandé : > 3 ans

Fonctionnement

Société de gestion : Edmond de Rothschild Asset Management (Luxembourg)

Société de gestion déléguée : Edmond de Rothschild Asset Management (France)

Valorisateur : Edmond de Rothschild Asset Management (Luxembourg)

Valorisation : Quotidienne

Dépositaire : Edmond de Rothschild (Europe)

Investissement minimum initial : 1 Part

Conditions de Souscription & Rachat : Chaque jour avant 12h30 sur la valeur liquidative du jour (heure locale Luxembourg)

Frais

Frais de gestion réels : 0,8%

Droits d'entrée Max/Réel : 3% / 3%

Commissions de performance : oui (cf.Prospectus)

Droits de sortie Max/Réel : non / non



EDR FUND BOND ALLOCATION A-EUR / B-EUR

EdR Fund Bond Allocation A-EUR / B-EUR

SICAV ALLOCATION OBLIGATAIRE

EDMOND DE ROTHSCHILD ASSET MANAGEMENT

ALLOCATION D'ACTIFS ET DETTES SOUVERAINES

Notation MORNINGSTAR™ au 31/05/2017 dans la catégorie Obligations EUR Flexibles : ★★

Actif net global : 1 101,43 M.EUR

SOUSCRIPTEURS CONCERNÉS

Pays de commercialisation	Investisseurs concernés par la commercialisation
Autriche Belgique Suisse Allemagne Espagne France Italie Luxembourg	Tous
Chili	Restreints

AVERTISSEMENTS ET RISQUES DU PRODUIT

Les informations utilisées pour la valorisation des actifs de cet OPCVM proviennent essentiellement de diverses sources de prix disponibles sur le marché et ou d'informations issues de courtiers, courtiers principaux ou dépositaires externes, d'agents administratifs/gestionnaires de fonds cibles ou autres produits, de spécialistes dûment autorisés à cet effet par cet OPCVM et/ou sa société de gestion (le cas échéant), et/ou directement de cet OPCVM et/ou de sa société de gestion (le cas échéant). Concernant les niveaux et les compositions des indices, les sources sont issues essentiellement des distributeurs de données.

Nous vous rappelons que les principaux risques de cet OPCVM sont les suivants :

- Risque de gestion discrétionnaire
- Risque de change
- Risque lié à l'engagement sur les contrats financiers et de contrepartie
- Risque de liquidité
- Risque actions
- Risque de taux d'intérêt
- Risque de crédit
- Risque lié à l'investissement sur les marchés émergents
- Risque lié à la devise des parts libellées dans une devise autre que celle de l'OPC
- Risque sectoriel
- Risque lié aux produits dérivés

La description détaillée des clauses des souscripteurs cibles et des risques propres à cet OPCVM se trouve dans le prospectus complet ou dans le prospectus partiel pour les compartiments autorisés à la distribution en Suisse de cet OPCVM. Le statut, le prospectus complet, le prospectus partiel pour les compartiments autorisés à la distribution en Suisse le document d'informations-clés pour l'investisseur (le cas échéant) ainsi que les rapports annuels, semestriels et trimestriels sont disponibles sur demande auprès de Edmond de Rothschild Asset Management (France), ses distributeurs et/ou représentants et/ou des correspondants suivants :

<i>Allemagne</i>	: <i>MARCARD, STEIN & Co GmbH & Co KG</i>	<i>Ballindamm 36</i>	<i>20095 Hamburg</i>	<i>Allemagne</i>
<i>Belgique</i>	: <i>CACEIS Belgium SA</i>	<i>avenue du Port 86 c, boîte 320</i>	<i>B-1000 Bruxelles</i>	<i>Belgique</i>
<i>Espagne</i>	: <i>Edmond de Rothschild Asset Management (France) - Sucursal en España</i>	<i>Pº de la Castellana 55</i>	<i>28046 Madrid</i>	<i>Espagne</i>
<i>France</i>	: <i>CACEIS Bank</i>	<i>1-3 place Valhubert</i>	<i>75013 Paris</i>	<i>France</i>
<i>Italie</i>	: <i>Allfunds Bank S.A.</i>	<i>Via Santa Margherita 7</i>	<i>20121 Milan</i>	<i>Italie</i>
<i>Italie</i>	: <i>BNP Paribas Securities Services, Succursale di Milano</i>	<i>Via Ansperto 5</i>	<i>Milano</i>	<i>Italie</i>
<i>Italie</i>	: <i>Société Générale Securities Services S.p.A.</i>	<i>Via Benigno Crepsì 19A</i>	<i>MAC2 Milano</i>	<i>Italie</i>
<i>Italie</i>	: <i>State Street Bank GmbH, Succursale Italia</i>	<i>Via Ferrante Aporti 10</i>	<i>Milano</i>	<i>Italie</i>
<i>Luxembourg</i>	: <i>Edmond de Rothschild Asset Management (Luxembourg)</i>	<i>20, boulevard Emmanuel Servais</i>	<i>L-2535 Luxembourg</i>	<i>Luxembourg</i>
<i>Suisse (Représentant légal)</i>	: <i>Edmond de Rothschild Asset Management (Suisse) S.A.</i>	<i>8, rue de l'Arquebuse</i>	<i>1204 Genève</i>	<i>Suisse</i>
<i>Suisse (Service de paiement)</i>	: <i>Edmond de Rothschild (Suisse) S.A.</i>	<i>18, rue de Hesse</i>	<i>1204 Genève</i>	<i>Suisse</i>

et/ou sur le site internet suivant (<http://funds.edram.com>), afin que l'investisseur puisse analyser son risque et forger sa propre opinion indépendamment de toute entité du Groupe Edmond de Rothschild, en s'entourant, au besoin de tous les conseils spécialisés dans ces questions pour s'assurer notamment de l'adéquation de cet investissement à sa situation financière, à son expérience et à ses objectifs d'investissement.

Les rapports périodiques sont aussi disponibles en Belgique auprès du service financier "CACEIS Belgium" ainsi que la valeur net d'inventaire, disponible auprès de la BEAMA (www.beama.be)

Les données chiffrées, commentaires et analyses figurant dans cette présentation reflètent l'opinion de Edmond de Rothschild Asset Management (France) sur les marchés, leur évolution, leur réglementation et leur fiscalité, compte tenu de son expertise, des analyses économiques et des informations possédées à ce jour.

Les chiffres cités ont trait aux années écoulées. Les performances, et notations passés ne préjugent pas des performances, et notations futures. Les rendements passés peuvent être trompeurs. La valeur des parts ou actions et les gains échéant au client peuvent se voir augmentés ou réduits en fonction des fluctuations de marché.

Les données de performance sont calculées dividendes réinvestis. Ces performances ne tiennent pas compte des commissions et frais perçus lors de l'émission et du rachat des parts, et ne tiennent pas compte des frais fiscaux imposés par le pays de résidence du client.

La politique d'investissement du fonds n'intègre pas nécessairement une corrélation entre le fonds et l'indice de référence mentionné. En conséquence, la performance de cet OPCVM peut différer de celle de l'indice de référence.

Les notations "Morningstar" ne sont pas assimilables à des recommandations d'acheter, de vendre ou de détenir des parts de cet OPCVM précité.

La notation Morningstar s'applique aux fonds disposant d'au moins 3 ans d'historique. Elle tient compte des frais de souscription, du rendement sans risque et de la volatilité du fonds afin de calculer pour chaque fonds son ratio MRAR (Morningstar Risk Adjust Return). Les fonds sont classés ensuite par ordre décroissant de MRAR : les 10 premiers pourcents reçoivent 5 étoiles, les 22,5% suivants 4 étoiles, les 35% suivants 3 étoiles, 22,5% suivants 2 étoiles, les 10% derniers reçoivent 1 étoile. Les fonds sont classés au sein de 300 catégories européennes.

Source - Morningstar, Inc. Tous droits réservés. Les informations contenues dans les présentes : (1) appartiennent à Morningstar et/ou ses fournisseurs d'informations; (2) ne peuvent être ni reproduites, ni redistribuées; (3) sont présentées sans garantie d'exactitude, d'exhaustivité ou d'actualité. Ni Morningstar ni ses fournisseurs d'informations ne pourront être tenus pour responsables de tout dommage ou perte résultant de l'utilisation de ces données. Les performances passées ne garantissent pas les résultats futurs. Ces Informations sont disponibles sur le site de Morningstar «www.morningstar.com».

Les chiffres mentionnés dans ce document peuvent être libellés dans une devise autre que celle du pays où réside l'investisseur. En conséquence, les gains potentiels peuvent augmenter ou diminuer en fonction des fluctuations des taux de change.

Les informations contenues dans ce document concernant cet OPCVM ne sont pas censées remplacer les informations du prospectus complet, ou du prospectus partiel si le compartiment cité est autorisé à la distribution en Suisse, ni des rapports semestriels et annuels. L'investisseur est tenu d'en prendre connaissance avant toute décision d'investissement.

Le présent document est uniquement proposé à titre informatif et ne constitue ni une offre de vente, ni une incitation à l'achat, ni la base d'un contrat ou d'un engagement, ni un conseil financier, juridique ou fiscal. Aucune partie du présent document ne doit être interprétée comme un conseil d'investissement.

La réglementation de la commercialisation des fonds peut varier d'un pays à l'autre. Cet OPCVM peut être commercialisé dans une juridiction autre que celle du pays d'enregistrement, en particulier dans le cadre des régimes de placement privé destinés aux investisseurs qualifiés, lorsque la loi de l'autre juridiction l'autorise. Si vous avez le moindre doute concernant les conditions de commercialisation de cet OPCVM, nous vous invitons à contacter votre conseiller habituel.



EDR FUND BOND ALLOCATION A-EUR / B-EUR

EdR Fund Bond Allocation A-EUR / B-EUR

SICAV ALLOCATION OBLIGATAIRE

EDMOND DE ROTHSCHILD ASSET MANAGEMENT

ALLOCATION D'ACTIFS ET DETTES SOUVERAINES

Notation MORNINGSTAR™ au 31/05/2017 dans la catégorie Obligations EUR Flexibles : ★★★

Actif net global : 1 101,43 M.EUR

Aucun OPCVM ne peut être proposé ou vendu à des personnes ou dans des pays ou juridictions où une telle proposition ou vente est illégale.

États-Unis : Le fonds et ses parts ne sont pas enregistrés en vertu du Securities Act de 1933 ou de toute autre réglementation des États Unis. Ses parts ne peuvent pas être proposées, vendues, transférées ou remises au bénéfice ou pour le compte d'un ressortissant américain, tel que défini par la loi des États-Unis

Conformément aux réglementations locales actuelles, l'OPCVM ou la catégorie d'OPCVM ont reçu une autorisation de commercialisation auprès d'investisseurs institutionnels spécifiques, ou plus généralement auprès d'investisseurs qualifiés ou professionnels dans le(s) pays suivants : **Chili**

Pour les investisseurs Belges, si vous souscrivez dans un OPCVM de droit français, une déclaration des dividendes et intérêts perçus par l'OPC doit être intégrée dans votre déclaration d'impôts. Afin de vous permettre de calculer ce montant, nous avons développé et mis à disposition sur notre site www.edram.be un outil qui vous permet de récupérer le résultat nécessaire à votre déclaration. Cet outil ne constitue pas un conseil fiscal et ne vous dispense pas d'effectuer les diligences et vérifications qui vous incombent en tant que contribuable. Le résultat est obtenu à partir des données que vous avez déclarées dans cet outil pour lesquelles le Groupe Edmond de Rothschild ne saurait être tenu responsable en cas d'erreurs ou omissions de votre part.

(2) Dans le cadre de l'article 19bis du CIR92, l'investisseur Belge sera amené dans le cadre du rachat de ses parts (FCP) ou classes d'action (SICAV) à supporter un précompte mobilier de 27% sur les intérêts perçus, sur la plus ou moins-values et sur les rendements d'actifs investis dans des créances. Ce précompte ne s'applique qu'aux OPC qui détiennent plus de 27% en titres de créances.

(3) L'investisseur Belge sera amené dans le cadre de rachats de classes d'action de SICAV à supporter des frais complémentaires : Pour les parts de capitalisation : 1,32 % avec un maximum de 2000€; Pour les parts de distribution: aucun frais supporté

Les frais redevables à l'administration fiscale Belge ne sont donnés qu'à titre indicatif et n'ont pas vocation à se substituer à un conseil fiscal. Le traitement fiscal dépend de la situation individuelle de chaque client et ne dispense pas les investisseurs belges d'effectuer les diligences et vérifications nécessaires auprès d'un fiscaliste.



EDR FUND BOND ALLOCATION A-EUR / B-EUR

EdR Fund Bond Allocation A-EUR / B-EUR

SICAV ALLOCATION OBLIGATAIRE

EDMOND DE ROTHSCHILD ASSET MANAGEMENT

ALLOCATION D'ACTIFS ET DETTES SOUVERAINES

Notation MORNINGSTAR™ au 31/05/2017 dans la catégorie Obligations EUR Flexibles : ★★

Actif net global : 1 101,43 M.EUR

DEFINITIONS

La PERFORMANCE, souvent exprimée en % permet de mesurer le gain ou la perte en capital d'un placement sur une période (10% = gain de 10 pour 100 investis). La performance peut aussi s'exprimer annualisée. Elle revient à rapporter sur une période d'un an la performance d'un fonds issue d'une période quelconque. Dans les deux cas, une perte se traduira par un pourcentage négatif et un gain par un pourcentage positif.

La VOLATILITE d'un titre se traduit par l'écart des performances à leur moyenne et permet donc d'apprécier la régularité avec laquelle ces performances ont été obtenues. Elle constitue une mesure du risque. Si elle est nulle, cela veut dire que les performances unitaires sont identiques. Plus elle est forte, plus les performances unitaires sont différentes les unes des autres.

La TRACKING ERROR représente la volatilité de la performance relative du produit par rapport à son indicateur de référence. Elle se traduit par l'écart des performances relatives à leur moyenne et permet donc d'apprécier la régularité des performances relatives à leur indice. Plus la Tracking Error est faible, plus les performances du produit et la prise de risque sont proches de celles de l'indicateur de référence.

Le RATIO D'INFORMATION représente la performance relative dégagée par le gérant pour chaque point de volatilité consenti par rapport à son indicateur de référence. Il reflète dans quelle mesure le risque complémentaire pris par le gérant par rapport à son indicateur de marché est payant ou pas.

L'ALPHA est égal à la performance moyenne du produit, c'est à dire la valeur ajoutée du gérant après avoir retranché l'influence du marché que le gestionnaire ne contrôle pas. Ce calcul est exprimé en pourcentage.

Le RATIO DE SHARPE se traduit par la surperformance du produit par rapport à un taux sans risque (ici l'EONIA), ajustée par la volatilité du produit.

Le BETA mesure l'influence d'un marché (représenté par un indicateur de référence) sur le comportement du produit. Il se traduit par la variation moyenne de la valeur liquidative du produit, pour une variation de 1% de l'indicateur de référence. Si le bêta est de 0,8, cela veut dire que pour 1% d'évolution de l'indicateur de référence, le produit varie de 0,8%.

Le COEFFICIENT DE CORRELATION définit le sens et le degré de dépendance entre deux variables. Il varie obligatoirement entre -1 et 1. Positif, il exprime le fait que l'indicateur de référence et le produit varient dans le même sens, négatif qu'ils fluctuent en sens inverse. Proche de zéro, il signifie que l'influence de l'indicateur de référence sur le produit est faible.

Le R2 ou COEFFICIENT DE DETERMINATION mesure la part des fluctuations du produit, expliquée par les fluctuations de l'indicateur de référence. Mathématiquement, il se traduit par le carré du coefficient de corrélation. Il varie entre 0 et 1.

La FREQUENCE DE GAIN représente le pourcentage de rendements positifs sur une fréquence définie.

Le GAIN MAXI est le Gain maximal. Il représente le rendement maximum constaté sur des séries de rendements périodiques.

La PERTE MAXI est la perte maximale constatée sur des séries de rendements périodiques.

Le DELAI DE RECOUVREMENT mesure le temps nécessaire à la récupération de la perte maximale. Celui-ci est souvent déterminé en nombre de jour ou en mois. Ce recouvrement démarre au rendement suivant la perte maximale.

La DURATION : La durée d'une obligation correspond à la période à l'issue de laquelle sa rentabilité n'est pas affectée par les variations de taux d'intérêt. La durée apparaît comme une durée de vie moyenne actualisée de tous les flux (intérêt et capital) exprimée en années.

La SENSIBILITE : La sensibilité d'une obligation mesure la variation de sa valeur en pourcentage induite par une variation à la baisse du taux d'intérêt. Mathématiquement, elle est égale à la valeur absolue de la dérivée de la valeur de l'obligation par rapport au taux d'intérêt, divisée par la valeur de l'obligation. Elle est exprimée en pourcentage.

Le SPREAD : La marge actuarielle ou le spread d'une obligation (ou d'un emprunt) est l'écart entre le taux de rentabilité actuariel de l'obligation et celui d'un emprunt sans risque de durée identique. Le spread est naturellement d'autant plus faible que la solvabilité de l'émetteur est perçue comme bonne.

Le TAUX ACTUARIEL : Par convention, un taux actuariel est un taux d'un placement ou d'un investissement d'une durée d'un an et pour lequel les intérêts sont reçus ou payés au bout d'un an. Comme il existe une multitude de taux et de modalités de payer les intérêts, il est difficile de les comparer directement entre eux. Aussi les transforme-t-on sur une base commune, le taux actuariel, pour pouvoir les rendre directement comparables.

La MATURITE : La maturité finale ou au call d'une obligation correspond à la période restant à courir avant le remboursement de l'obligation voire avant la date de prochain call. C'est donc la différence entre la date du jour où le calcul est fait et la date de remboursement ou de prochain call de l'émission, qui est souvent exprimé en nombre d'années.

Le DELTA D'UNE EMISSION OBLIGATAIRE CONVERTIBLE : Le delta d'une émission convertible mesure la sensibilité du prix de l'obligation convertible à un changement dans la parité [(cours action * ratio de conversion)/nominal]. Sa valeur est toujours comprise entre 0 et 100.

La SENSIBILITE ACTIONS D'UNE EMISSION OBLIGATAIRE CONVERTIBLE : La sensibilité action d'une émission convertible mesure la sensibilité de la valeur de l'obligation convertible pour 1% de fluctuation de la valeur de l'action (sous-jacent). Sa valeur est toujours comprise entre 0 et 100%. Plus la sensibilité action se rapproche de 100% et plus la fluctuation du prix de l'obligation convertible converge vers le prix de l'action et inversement. On considère que pour une sensibilité action comprise entre 80 et 100, l'obligation convertible se comporte comme une action ; entre 20 et 80 l'obligation convertible est dite mixte et est influencée par le cours de l'action et par les taux ; entre 0 et 20 l'obligation convertible se comporte comme une obligation.

INVESTISSEMENT GRADE (IG) est un terme utilisé pour définir les émissions obligataires à faible niveau de risque dont les notations financières s'échelonnent entre AAA et BBB- selon l'échelle de Standard & Poor's. Le risque de défaut de ces émissions est faible et leur niveau de rémunération est beaucoup moins substantiels que les émissions High Yield.

HIGH YIELD (HY) est un terme utilisé pour définir les émissions obligataires spéculatives dont les notations financières sont strictement inférieures à BBB- sur l'échelle de Standard & Poor's. La rémunération de ces émissions est élevée mais en contrepartie le risque de défaut l'est aussi.

Les DETTES SUBORDONNÉES sont des émissions pour lesquelles les prêteurs acceptent d'être défavorisés par rapport à d'autres créanciers de rang supérieur en cas de défaut de l'emprunteur. On distingue, parmi les plus courantes dettes subordonnées, celles qui regroupent des émissions dont le contrat entre le prêteur et l'emprunteur définissent des conditions de remboursement qu'une fois tous les autres créanciers de rang supérieur préalablement remboursés. La dette junior subordonnée aura des contraintes complémentaires et sera considérée de rang inférieur par rapport à la dette subordonnée. En contrepartie de ces contraintes impactant défavorablement le risque des prêteurs, ces derniers attendront une rémunération plus importante et d'autres avantages définis dans les conditions de l'émission.

MATURITE AU PROCHAIN CALL est la date du prochain remboursement de l'obligation. L'émetteur de l'obligation peut définir une clause permettant de rembourser une partie du capital avant l'échéance finale à un prix déterminé. En général, ces clauses prévoient des périodes initiales et finales pendant lesquelles le remboursement n'est pas possible. Ces obligations sont dites "Callable".

La GESTION OVERLAY est une approche reposant sur la couverture des risques (actions, taux, change, ...) existants d'un portefeuille.

OPCVM signifie « Organismes de Placement Collectif des Valeurs Mobilières ». Cette catégorie de produits financiers regroupe le Fonds Communs de Placement (FCP) et les Sociétés d'Investissement à Capital Variable (SICAV).

OPC signifie « Organismes de Placement Collectif ». Cette catégorie de produits financiers regroupe les Fonds Communs de Placement (FCP) et les Sociétés d'Investissement à Capital Variable (SICAV). Il existe deux catégories d'OPC, les OPCVM « Organismes de Placement Collectif des Valeurs Mobilières » et les FIA « Fonds d'Investissement Alternatifs ».

SICAV signifie « Société d'Investissement à Capital Variable ».

FCP signifie « Fonds Commun de Placement ».



EDR FUND BOND ALLOCATION A-EUR / B-EUR

EdR Fund Bond Allocation A-EUR / B-EUR

SICAV ALLOCATION OBLIGATAIRE

EDMOND DE ROTHSCHILD ASSET MANAGEMENT

ALLOCATION D'ACTIFS ET DETTES SOUVERAINES

Notation MORNINGSTAR™ au 31/05/2017 dans la catégorie Obligations EUR Flexibles : ★★★

Actif net global : 1 101,43 M.EUR

ECHELLE DE RISQUE

Profil de risque et de rendement



1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

L'indicateur synthétique de risque/rendement classe le fonds selon une échelle de 1 à 7 (1 représentant le niveau de risque le plus faible et 7 le niveau de risque le plus élevé). Ce système de notation est basé sur les fluctuations moyennes de la valeur liquidative du fonds sur les cinq dernières années, c'est-à-dire l'amplitude de variation des titres de l'indice à la hausse et à la baisse. Si la valeur liquidative a moins de cinq ans, la notation résulte des autres méthodes de calcul réglementaires. Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur. La catégorie actuelle n'est ni une garantie ni un objectif. La catégorie 1 ne signifie pas un investissement sans risques. Pour plus de détails sur la méthodologie du classement, veuillez consulter le document d'information clé pour l'investisseur (KIID) du fonds.

Ce fonds est noté en catégorie 3, en ligne avec la nature des titres et les zones géographiques présentés dans la rubrique "objectifs et politique d'investissement" ainsi que la devise propre de la part.

HISTORIQUES

Historique des coupons distribués en Euro

	Date	Montant
Coupon	02/11/2016	7,60
Coupon	18/12/2015	6,41
Coupon	19/12/2014	2,54
Coupon	19/12/2013	4,91
Coupon	19/12/2012	4,55
Coupon	23/12/2011	4,57
Coupon	21/12/2010	4,04
Coupon	07/12/2009	3,21
Coupon	30/01/2009	5,40
Coupon	13/12/2007	5,03
Coupon	13/12/2006	5,09